



OBJECTIFS :

Découvrir l'organisation de la gestion des déchets, de la collecte aux différents modes de

OUTILS :

- Images pollution
- Film la poubelle magique
- Film CITEO
- Film sur les nouvelles consignes de tri

A RETENIR :

- ➔ Les déchets polluent ! Ils peuvent être responsables de la pollution de l'air (fumée non traitée), des eaux et du sol. En résumé les déchets peuvent polluer tous les milieux naturels et perturber l'équilibre écologique de ces derniers. Or, depuis la Préhistoire, les hommes produisent de plus en plus de déchets. Ces derniers sont donc un problème environnemental d'envergure dont il faut s'occuper à travers une gestion qui comprend la collecte et le traitement.
- ➔ Pour collecter les déchets, il existe 2 méthodes :
 - la collecte en porte à porte (c'est un camion qui passe devant chaque domicile pour collecter les déchets)
 - l'apport volontaire (c'est la personne qui se déplace et qui dépose ses déchets dans un endroit prévu à cet effet: le Point d'Apport Volontaire = PAV).
- ➔ En Europe, il existe différents modes de traitement des déchets, qui doivent être privilégiés selon l'ordre de priorités suivant : 1) LA PREVENTION ; 2) LE RECYCLAGE ; 3) L'INCINERATION ; 4) L'ENFOUISSEMENT.
- ➔ L'extraction, la transformation et l'utilisation de ressources naturelles pour produire nos emballages sont des activités qui consomment de l'énergie et émettent de nombreux gaz à effet de serre, qui contribuent au réchauffement de notre planète. Même si nous valorisons les ordures ménagères pour produire de l'électricité, leur traitement (incinération, stockage...) est également source d'émission de ces gaz.

DEROULE :

PHASE 1 (30 minutes) / Expliquez quels sont les enjeux de la gestion des déchets.

Montrez les images de pollution. Expliquez ce qu'est une pollution. Faites l'histoire des déchets (cf. histoire des déchets). Expliquez les différents modes de collecte des déchets. (Porte-à-porte, apport volontaire en colonne de tri ou en déchetterie). Expliquez le cycle de vie (production, commercialisation, transport, recyclage ou élimination) d'un objet et voir quels sont les déchets qui en découlent. Essayez de mettre en perspective ce cycle de vie avec les différentes pollutions.

PHASE 2 (45 minutes) / Expliquez la gestion des déchets.

1) LA PREVENTION : (Ensemble des actions qui permettent d'éviter de générer un déchet (ex: réparation, réutilisation)

Expliquez que la prévention est un mode de traitement qui limite la collecte ou le traitement puisqu'on réutilise l'objet, on le répare. Prenez l'exemple du compostage (bocaux déchets) ou des textiles. (Film «la fibre du tri»). Utilisez le Quiz prévention si besoin. Regardez quelles actions on pourrait mettre en place dans une classe pour diminuer la quantité de déchet. Ex : goûté acheté – goûté maison. Gourde à la place d'une bouteille d'eau.

2) LE RECYCLAGE : (Procédé qui permet de fabriquer un produit à partir de déchets existants)

Si besoin, faites un petit jeu du tri pour expliquer le recyclage. (voir module 2 : le bon déchet au bon endroit). Passez une vidéo CITEO pour montrer ce que devient un emballage recyclé. Exemple: la filière des emballages et du papier /carton. Expliquez que la déchetterie est également une filière de recyclage. Faites le «Jeu mode de traitement des déchets» pour expliquer les filières de recyclage en déchetterie (bois, ferraille, cartons, gravats). Faites le Jeu du mode de traitement des déchets, Enjeux du recyclage = éviter d'incinérer les déchets, éviter de prélever des ressources naturelles (voir plus loin, phase 3).

3) L'INCINERATION : (Procédé qui permet de fabriquer un produit à partir de déchets existants)

Etudiez le schéma de l'usine d'incinération. montrez le film C'est pas Sorcier pour expliquer ce qu'est l'incinération des déchets. Enjeux = Evacuation des mâchefers, traitement des fumées. Utilisez la visite virtuelle.

4) ENFOUISSEMENT : (Procédé par lequel les déchets sont enterrés dans le sol).

Enjeux : traitement des lixiviats, rejets de méthane, manque de place...

PHASE 3 (30 minutes) / Etablir le schéma de la gestion des déchets en France et expliquer les avantages environnementaux du tri.

Faites le bilan de la séance en restituant la place des PAV, de la déchetterie, les différents modes de traitement...

Expliquez l'intérêt du tri, en utilisant pour ça le poster «intérêts du tri».

Economie de bois en recyclant le papier (1 tonne de papier recyclé = 17 arbres préservés + eau). Economie de sable pour le verre (1 tonne de verre recyclé = 700 kg de sable préservé). Economie de Minerai pour le métal (1 tonne d'aluminium recyclé permet d'éviter l'extraction de 2 tonnes de bauxite). (1 tonne d'acier recyclé permet d'éviter l'extraction d'1 tonne de minerai de fer et 500 kg de charbon). Economie de pétrole pour le plastique (1 tonne de plastique recyclé = 700 kg de pétrole préservé).

- 3 boîtes de céréales en carton servent à fabriquer 1 boîte à chaussures en carton recyclé.
- 15 bouteilles en plastique transparent peuvent servir à produire 1 pull polaire.
- 1 bouteille en verre donnera 1 nouvelle bouteille en verre recyclé.
- 250 cannettes en aluminium permettent de fabriquer 1 vélo.